

LETTRE D'INFO

16.10.2018



MEDEF UNE NOUVELLE ORGANISATION RESSERRÉE ET PARITAIRE

Gilles SCHNEPP,
Président de la FIEEC,
nommé Président de la
Commission Transition
Économique
et Écologique du
MEDEF.

[Lire la suite](#)

P.15

Bien choisir et acheter dans
le secteur électronique :
retour sur l'évènement
de la filière

[Lire la suite](#)

P.28

Adoption de la loi portant
évolution du logement, de
l'aménagement et du numérique

La loi ELAN a été adoptée par le Parlement le
19 septembre dernier. Cette loi apporte des
réponses ambitieuses, concrètes et novatrices...

[Lire la suite](#)

SOMMAIRE

4	Interprofession & partenaires
6	Actu des adhérents
13	Notre profession
17	Interview - Delphine GÉNY-STEPHANN
19	ACTUALITÉS DES SERVICES & ÉQUIPES
20	Juridique ●
22	Normalisation ●
24	Interviews du mois
24	Normalisation
25	Juridique
26	International ●
28	Environnement ●
30	Europe ●
32	Numérique ●
34	Emploi & formation ●

Interprofession & partenaires

MEDEF UNE NOUVELLE ORGANISATION RESSERRÉE ET PARITAIRE



Sur proposition du Président, Geoffroy ROUX de BEZIEUX, le Conseil exécutif s'est prononcé sur la nouvelle organisation du MEDEF. Le nombre de commissions a été fortement réduit de 27 à 14 pour plus d'efficacité et de cohérence. Pour la première fois, leur gouvernance est pleinement paritaire avec la constitution pour chaque commission d'une co-présidence.

Une priorité est donnée aux travaux d'anticipation (...) Cette priorité destinée à alimenter le « MEDEF de propositions » sera renforcée par la création, début 2019, du « *Lab Medef* », un Think Tank indépendant destiné à renforcer la capacité prospective de l'organisation.

Enfin le MEDEF innove avec la création d'un Conseil exécutif composé à parité d'entrepreneurs et d'entrepreneuses de moins de 40 ans. (...)

Cette nouvelle organisation des travaux du MEDEF entend donc simplifier et professionnaliser l'organisation, concentrer les priorités, diversifier les points de vue et incarner une organisation tournée vers l'avenir. Elle repose sur plusieurs principes clairs : parité, gouvernance resserrée, priorités clairement fixées, mandat d'un an renouvelable, reporting direct au Conseil exécutif.

Pour accéder au Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#)

SEMAINE DE LA FINANCE RESPONSABLE : « COMMENT RENFORCER LE DIALOGUE ENTRE LES INDUSTRIELS ET LES INVESTISSEURS AU SERVICE DE LA STRATÉGIE CLIMAT ? »



Du 27 septembre au 4 octobre 2018 s'est déroulée la 9ème édition de la Semaine de la Finance Responsable organisée en partenariat avec Transparency International France et autour du thème « *l'éthique des affaires* ». Dans le cadre de cet évènement, le MEDEF, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et l'Association Française de la Gestion Financière (AFG) ont organisé, lundi 1^{er} octobre, un petit-déjeuner débat intitulé « *Comment renforcer le dialogue entre les industriels et les investisseurs au service de la stratégie climat* » afin de présenter leurs initiatives conjointes en matière de reporting climat à destination des entreprises. En qualité de Président de la nouvelle commission Transition écologique et économique de l'organisation, Gilles SCHNEPP a conclu ce débat.



BPIFRANCE ET SYNTEC INGÉNIERIE REJOIGNENT L'ALLIANCE INDUSTRIE DU FUTUR

bpifrance

SYNTEC
INGÉNIERIE



A l'occasion de son Assemblée Générale le **27 juin dernier**, L'Alliance Industrie du Futur (AIF), présidée par Philippe DARMAYAN, a dévoilé un nouvel organigramme, enrichi d'un 4^{ème} collège de membres et de nouveaux adhérents.

L'ensemble des membres de l'Alliance Industrie du Futur s'associent pour porter une ambition commune : celle de faire de la France un leader du renouveau industriel mondial et propulser l'ensemble du tissu économique national au cœur des nouveaux systèmes industriels. Lors de sa dernière Assemblée Générale, l'Alliance a annoncé la création d'un 4^{ème} collège de membres : **le collège des organisations de financement des entreprises**. Elle a validé par la même occasion l'adhésion du premier membre dans ce collège : Bpifrance en tant que membre actif. En outre, la Bpifrance rejoint le conseil d'administration de l'AIF. Enfin, le Syntec Ingénierie rejoint également l'Alliance Industrie du Futur en tant que membre actif au sein du collège des organisations professionnelles.

Pour accéder au Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#).

L'UIC DEVIENT FRANCE CHIMIE



L'UIC (Union des Industries Chimiques) devient « France Chimie ». Ce changement de nom concrétise la nouvelle posture de la Fédération qui souhaite s'adresser à un public plus large.

France Chimie entend en effet réaffirmer le rôle et la contribution des entreprises de la Chimie à la croissance et à la société, en particulier pour attirer les talents. Industrie innovante et responsable, la Chimie veut répondre aux attentes exprimées par ses parties prenantes, faire œuvre de pédagogie et entretenir un dialogue fructueux avec ses différents publics.

Le nom de France Chimie a été choisi pour sa force institutionnelle, son évidence et sa modernité. Il s'inscrit également dans le regain d'intérêt pour la réindustrialisation de nos territoires.

Pour accéder au Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#).

Actu des adhérents

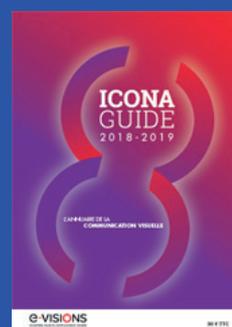
ICONA GUIDE 2018-19, L'ANNUAIRE DE LA COMMUNICATION VISUELLE, VIENT DE PARAÎTRE !

e-VISIONS
ensemble, toute la communication visuelle

Icona Guide, édité par e-VISIONS, référence 500 professionnels du secteur de la communication visuelle : enseignants, signaléticiens, décorateurs graphistes, professionnels du digital média, graveurs, fournisseurs, sociétés de services, écoles et centres de formation.

Il présente de manière détaillée les savoir-faire, compétences et produits de ces professionnels à travers plus de 400 pages, 8 rubriques, un «catalogue-produit», des index...

Nouveau cette année : la rubrique « *Digital media* » qui regroupe les sociétés proposant des produits ou des services dans ce secteur.



LE GIFAM À LA RENCONTRE DE SES CONSOMMATEURS



Le **29 septembre dernier**, le Gifam participait à l'initiative *Go-for-Good* des Galeries Lafayette, parrainée par Stella MCCARTNEY, qui promeut un mode plus responsable.

En collaboration avec l'Afise (les lessiviers) et le Cofreet (association qui gère les symboles d'entretien), le Gifam animait un atelier au 2^{ème} étage du magasin Haussman dédié aux « *Conseils et astuces pour l'entretien de vos textiles préférés* » ! Une nouvelle occasion pour notre organisation d'aller au contact des consommateurs et de mettre en avant nos conseils pour choisir mieux et utiliser mieux son électroménager !

Visualiser les guides sur notre site Internet en [cliquant-ici](#)

JRE À GRENOBLE LE JEUDI 25 OCTOBRE 2018



L'ACSIEL organise sa prochaine JRE à GRENOBLE le **jeudi 25 octobre 2018** au World Trade Center de Grenoble. Celle-ci aura pour thème «*Cyber Sécurité, 5G : les réponses de l'électronique française*».

Les inscriptions sont encore ouvertes...

[En savoir plus](#)



DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION 2018 : ACN SALUE UN PAS IMPORTANT VERS LA RECHERCHE D'UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE



Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude JUNCKER, a placé la souveraineté européenne au cœur de son discours sur l'état de l'Union 2018 et a annoncé la création d'un **réseau de centre de compétences nationaux** ainsi que la création d'un **centre européen de compétences et de recherche en cybersécurité**. L'objectif est de mettre en commun des ressources et de l'expertise dans le domaine des technologies de cybersécurité à travers toute l'Europe. Les entreprises de la confiance numérique et de la cybersécurité, représentées en France par l'ACN (Alliance pour la Confiance Numérique) saluent cette initiative et se déclarent prêtes à contribuer activement, tant au niveau national qu'euro-péen, à la coordination des efforts de recherche et d'innovation.

Pour lire le Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#)

23^{ÈME} TROPHÉES DU SPDEI



Le SPDEI organise la nouvelle édition de ses Trophées le **4 décembre** prochain à l'Automobile Club de France (Concorde). Dans une ambiance conviviale et festive, l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électronique sera réunie autour des grands enjeux de la filière : création du Comité stratégique de filière consacré à l'industrie électronique, étude sur l'avenir de la fabrication électronique en France...

L'inscription est ouverte aux réseaux de la FIEEC, n'hésitez pas à vous inscrire (contact : Gilles ROUVIÈRE – gilles.rouviere@spdei.fr) !



PUBLICATION DE NOTRE GUIDE INTELLIGENCE HYDRAULIQUE

La nouvelle Directive Européenne 2018/844 publiée le 19 juin 2018 amende la Directive Performance Énergétique des Bâtiments et reconnaît enfin la régulation et GTB (« *Building Automation and Controls Systems* ») comme système technique du bâtiment. D'autre part, elle introduit un indicateur de potentiel d'intelligence (« SRI ») pour le développement des bâtiments intelligents, leurs interactions avec les réseaux énergétiques et les nouveaux WEB services amenés par les objets connectés.

Plus d'info sur le [site internet](#) du syndicat ACR.

PRIX DU LUMINAIRE 2018



Ce **mardi 19 juin 2018** a eu lieu la cérémonie du bicentenaire du GIL – Syndicat du luminaire - au 8 rue Saint-Claude dans le 3^{ème} arrondissement de Paris, siège du GIL depuis plus d'un siècle. Cette belle soirée, où partenaires et adhérents étaient réunis, a permis aux différents intervenants, Monsieur Frédéric HOCQUARD, adjoint à la Mairie de Paris chargé de la vie nocturne et de l'économie culturelle, Madame Nicole BISMUTH LE CORRE, adjointe au Maire du

3^{ème} arrondissement de Paris et Monsieur Bernard ALFANDARI, président du GIL, de revenir sur l'histoire remarquable du syndicat et de rappeler l'importance de cette organisation dans la promotion et la défense du savoir-faire français face à la concurrence étrangère. À cette occasion, le GIL, en partenariat avec les Ateliers de Paris, a récompensé le travail des étudiants des meilleures écoles d'arts appliqués de l'Hexagone dont l'ÉCOLE BLEUE, l'ÉCOLE BOULLE, l'Ensaama, l'EnsAD, l'ENSCI- Les Ateliers et l'ÉCOLE ESTIENNE.

Pour lire le Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#).

MATINALE DU « SMART HOME » - JEUDI 25 OCTOBRE 2018

Les matinales du Smart Home par IGNES



IGNES organise une Matinale « *Smart Home* » le **25 octobre 2018** à l'Espace Hamelin, de 8h30 à 10h00 (Espace Hamelin : 17 rue de l'Amiral Hamelin 75016 Paris). Pour vous inscrire, [cliquez-ici](#).

CES 2019 – DÉLÉGATION IGNES

Comme chaque année, IGNES organise une délégation d'entreprises afin de découvrir les innovations et tendances qui seront présentées au *Consumer Electronic Show (CES)* qui se tiendra à Las Vegas du **8 au 11 janvier 2019**.

Si vous souhaitez y participer, contactez Sandra IMPÉRATRICE au 01 45 05 70 95 ou par mail simpratrice@ignes.fr



PARUTION DU RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Le rapport annuel du Gimélec retrace les faits marquants de l'année 2017 tout en mettant en perspective les enjeux de nos marchés, de la normalisation et de nos thématiques phares. Les nouveaux codes graphiques et le contenu marquent la volonté du Gimélec de présenter l'organisation professionnelle comme un guide sur tous les sujets que nous partageons ensemble.

Ce rapport annuel est ainsi le reflet de l'évolution progressive de l'identité du Gimélec portée par la convergence de l'électrique et du numérique.

Pour voir et télécharger le [Rapport Annuel](#)



4 JUILLET : REMISE DES PRIX SMART BUILDING

Sur 34 candidatures, 6 startups ont été retenues par le jury lors des Prix *Smart Building*, le 4 juillet. Elles proposent des solutions intelligentes et connectées pour les occupants et exploitants de bâtiments tertiaires, collectifs ou individuels, en leur apportant confort, services et optimisation énergétique.

- EFICIA - Tony BÉZIER
- HYDRAO - Eric BURKEL
- OPENDATASOFT, par Hugo DESJARDINS
- SNAPKIN - Jérémie GUILLAUME
- SYLFEN - François-Eudes RUCHON
- WEEN - Jean-Laurent SCHAUB

L'heureux gagnant du Prix Coup de Coeur est WEEN ! BRAVO aux 6 startups lauréates, aux 34 startups participantes, aux parrains adhérents du Gimélec.

MERCI à nos partenaires : Construction21 France, Kinov, Impulse Partners, Gfi Informatique, BPI France Le Hub



Pour lire le Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#).

JUIN 2018 : LANCEMENT DE LA MARQUE ELIE BT, L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE BIEN CALCULÉE



Le Gimélec a lancé, en partenariat avec la FFIE, la marque collective **ELIE BT, dédiée aux logiciels de calculs des installations électriques basse tension**. La marque ELIE est destinée à promouvoir les logiciels de calcul électrique satisfaisant aux exigences d'un référentiel technique défini par le Gimélec. Elle est désormais, pour les utilisateurs, une référence pour le respect des règles de calcul des installations électriques.

En 2016, le Gimélec a constitué, en son sein, le Comité ELIE (Editeurs de Logiciels dédiés à l'Installation Electrique) pour apporter des réponses aux exigences de l'Arrêté Ministériel du 26 décembre 2011. Celui-ci précise les obligations des organismes de contrôle relatives à la vérification des notes de calcul des installations qu'ils contrôlent : si ces notes sont issues d'un logiciel qui ne bénéficie pas d'un avis technique, l'exactitude des résultats doit être vérifiée.

Dans ce contexte, les membres du Comité ELIE - ABB, ALPI, BBS Conception, IGE+XAO, Legrand, Schneider-Electric et Trace Software International - ont collectivement décidé de formaliser la conformité des logiciels de calculs aux référentiels techniques issus des normes et guides en vigueur. Cette démarche se traduit aujourd'hui par le **lancement de la marque**

ELIE BT. Son droit d'usage est accordé aux éditeurs de logiciels qui ont satisfait aux tests décrits dans le **Guide d'application de la marque**.

A ce jour, le droit d'usage de ELIE BT est accordé aux logiciels suivants :

- **Caneco BT** (ALPI)
- **elec calc Classic et elec calc 2018** (Trace Software),
- **Lise et Lise BIM** (BBS Conception),
- **SEE Calculation** (IGE+XAO),
- **XL PRO3 Calcul et XL PRO3 Calcul BIM** (Legrand).

L'affichage de la marque ELIE BT indique clairement la conformité des logiciels aux référentiels techniques retenus par la marque, et donc le respect des règles et des formules de calcul issues des normes applicables. L'usage de la marque est ouvert à tous les éditeurs de logiciels adhérents ou non au Gimélec. Pour cela, ils doivent obtenir une décision favorable du Comité de Suivi, au terme d'une procédure d'analyse prévue dans le Règlement d'usage et le Guide d'application de la marque.

Pour lire le Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#).

SIGNATURE DE LA CHARTE SERCE SYCABEL

A l'occasion du CIGRE 2018, M. Jawdat MANSOUR, Président du Comité Directeur Systèmes Haute Tension du SYCABEL et M. Michael PFEFFER, Président de la Commission Lignes Souterraines HTB du SERCE, ont signé une charte de bonnes pratiques. Celle-ci lie les entreprises des deux organisations pour la coordination technique et logistique de leurs activités sur les chantiers de liaisons électriques souterraines HTB.

Ces marchés conduisent les adhérents du SYCABEL et du SERCE à renforcer leur collaboration dans le cadre de leurs activités respectives de fourniture de câbles et d'installations d'infrastructures de réseaux. S'agissant de projets toujours plus complexes en termes de données, de sécurité et de

responsabilité, les interactions entre leurs entreprises sont multiples et à forts enjeux.

Cette charte s'inscrit dans une volonté partagée d'optimiser la conduite des chantiers dans le respect des contraintes du client et des exigences réglementaires.

Elle repose sur deux piliers : la préparation et l'organisation des chantiers ainsi que l'exécution des prestations respectives.

Ces évolutions apporteront de la fluidité dans l'exécution des chantiers et permettront de progresser en termes de sécurité et de productivité.



M. Jawdat MANSOUR, Président du Comité Directeur Systèmes Haute Tension du SYCABEL (à droite de l'image) et M. Michael PFEFFER, Président de la Commission Lignes Souterraines HTB du SERCE.

10^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CÂBLES ÉLECTRIQUES ISOLÉS

Tous les quatre ans, Jicable est le forum international d'échange d'informations dans le domaine des câbles électriques isolés et de leurs accessoires, des câbles basse tension et spéciaux jusqu'aux câbles à très haute tension et aux câbles de nouvelle technologie. Recherche, développement industriel, installation et diagnostic sont les principaux thèmes évoqués lors de ce congrès qui se tient traditionnellement au Palais des congrès de Versailles et qui attire un nombre croissant de participants (près de 800 en 2015), venant de la plupart des pays du monde.

Jicable est co-organisé par le SYCABEL et la SEE (Société de l'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication), avec l'appui de grands partenaires français (AGP21, CIGRE, Enedis, RTE, SERCE).

Du **23 au 27 juin 2019**, les conférences et l'exposition de matériels qui les accompagnent seront à nouveau l'occasion de démontrer l'excellence française dans ce domaine en constante évolution.

L'appel à contribution est lancé ! La date limite pour la soumission des projets de communication est **le 15 novembre 2018**.

[En savoir plus](#)

LES ÉQUIPEMENTS DU GÉNIE CLIMATIQUE DANS L'EXPÉRIMENTATION E+C-



Dans le cadre des « *Rendez-vous INTERCLIMA par UNICLIMA* », le syndicat organisait le 5 septembre dernier une journée autour du thème de l'expérimentation E+C- qui a rencontré un vif succès au regard du nombre de participants, de la qualité des échanges et des interventions.

Cette journée a rassemblé de nombreux acteurs de la filière, des partenaires et des représentants du Ministère de la Transition écologique et solidaire. A cette occasion, UNICLIMA a accueilli le plateau radio de Batiradio, dans l'entrée de l'Espace Hamelin afin de réaliser des interviews thématiques tout au long de la journée.

Pour retrouver le Communiqué de Presse dans son intégralité [cliquer-ici](#)

UNICLIMA PARTENAIRE DU VILLAGE QUALITÉ DE L'AIR POLLUTEC 2018



Au sein du Salon Pollutec 2018 qui se déroulera à Lyon du **27 au 30 novembre prochain**, le village Qualité de l'air organisé en partenariat avec UNICLIMA, rassemble les professionnels qui conçoivent des équipements et solutions œuvrant pour la qualité de l'air intérieur des bâtiments. Placé au cœur du salon, le Village Qualité de l'air représente un espace inédit favorisant les rencontres entre les différents acteurs professionnels mais également la tenue de conférences tout au long de l'exposition.



LES RENDEZ-VOUS FILTRATION ORGANISÉS PAR UNICLIMA FONT LEUR RENTRÉE



Qualité de l'air intérieur, bâtiment tertiaire, santé... VENEZ FAIRE LE POINT sur la norme Filtration NF EN ISO 16890 le **9 novembre 2018** à **Bordeaux** : maison de l'industrie – 35-40 avenue Maryse Bastié ;

Programme détaillé à venir

Pour plus d'informations :
Secrétariat Uniclimate
Tel : +33 (0)1 45 05 70 00
Email : lucie.delage@uniclima.fr

UNICLIMA EST PARTENAIRE DES ETATS GÉNÉRAUX DE LA CHALEUR SOLAIRE 2018

Organisée par ENERPLAN, avec le soutien de l'ADEME, de GRDF, de Qualit'EnR et d'Uniclimate, cette



édition qui se déroulera le **mardi 16 octobre 2018** à **ENTPE à Vaulx-en-Verin (69)**, attend plus de 150 acteurs du solaire thermique afin d'échanger autour des différents défis à relever.

[Téléchargez ici](#) le programme et l'invitation.

Retrouvez plus d'informations sur le [site internet d'Enerplan](#).

FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE CIRCULAIRE : ENGAGEMENTS PLASTIQUE

Le 2 juillet, Bercy organisait la présentation officielle des engagements des entreprises en termes d'intégration de plastique recyclé, en présence de Brune POIRSON, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat en charge de la Transition Écologique et Solidaire et de Delphine GÉNY-STEPHANN, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

L'AFNUM était présente aux côtés des entreprises engagées dont HP, membre actif du syndicat.



PLAN 5G LANCÉ EN JUILLET

Le lundi 16 juillet, le Ministère de l'Économie et des Finances présentait sa feuille de route pour la 5G. Delphine GÉNY-STEPHANN et Mounir MAHJOUBI ont présenté les enjeux de la 5G pour la France à BERCY, avec le Président de l'ARCEP, Sébastien SORIANO.

Notre Président Georges KARAM a pris la parole.



MONDIAL TECH

A l'occasion du **PARIS MOTOR SHOW** à Porte de Versailles du 3 au 6 octobre 2018, l'AFNUM était présente au **Salon Mondial Tech** (Hall 7.3.2 F88).

Parce qu'il n'y a pas d'avenir de la voiture autonome sans connectivité et réseaux, l'AFNUM échange avec le monde de l'automobile.



SALON DE LA PHOTO 2018



Les adhérents de l'AFNUM seront présents au salon de la photo 2018 qui se tiendra Porte de Versailles du **8 au 12 novembre 2018**.

[En savoir plus](#)

IDATE 2018



L'AFNUM est partenaire de Digiworld, le rendez-vous annuel des décideurs de la Tech organisé par l'IDATE et qui se tiendra le **28 novembre à la** Maison de la mutualité à Paris.

Notre profession

NOMINATIONS & ÉLECTIONS



Eric FRANCEY
élu Président du SYCABEL.

SYCABEL



Julien ARNAL
réélu à la présidence
du Syndicat de l'Éclairage.

SYNDICAT DE
L'ÉCLAIRAGE



Guillaume FOURNIER-FAVRE
élu Président de la Fédération des
Ascenseurs.

F
FÉDÉRATION
DES ASCENSEURS



Pierre-Marie LEUCHER
élu Président de TECH IN France

TECH'IN FRANCE



Sophie MAGAUD,
Directrice juridique du Groupe ATLANTIC
a été nommée Présidente de la Commission Juridique.

FIEEC
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES,
ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION



Emmanuel PETIT,
Responsable du Service support au Développement de LEGRAND
a été nommé Président de la Commission Politique Technique.

2018

PRIX FIEEC DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Save the date 8^{ÈME} ÉDITION DU PRIX DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Organisé par la FIEEC en partenariat avec l'ANR, l'Association des Instituts Carnot, BPI France, CentraleSupélec, le Club Rodin et le Fonds pour l'Innovation dans l'Industrie (F2I) depuis 2011 ; l'objectif de ce prix est de mettre en valeur les collaborations réussies entre les chercheurs académiques et les PME-ETI dans les secteurs de l'électricité, de l'électronique et du numérique. Ce prix permet ainsi de démontrer la nécessité de tels partenariats entre universités - industries dans la recherche, le développement et le financement de l'innovation de rupture ainsi que leur efficacité économique. A ce titre, ce sont déjà plusieurs centaines d'emplois qualifiés qui ont été générés par les collaborations primées les années précédentes.

Plus de 20 candidatures



Les récompenses 2018

1 ^{er} Prix	10 000 €
2 ^{ème} Prix	7 500 €
3 ^{ème} Prix	5 000 €

La remise du Prix aux chercheurs lauréats de cette année aura lieu en présence de leurs entreprises partenaires

lors des **Rendez-vous Carnot à Lyon, le 18 octobre 2018**

APPEL À CANDIDATURE
pour le Prix de la
Recherche Appliquée

Dossier d'inscription sur www.fieec.fr
Dépôt avant le 14 septembre à 17h

LA 8^E ÉDITION DU PRIX FIEEC DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Ce prix récompense des chercheurs académiques qui se sont impliqués dans le processus de transfert de connaissances et de savoir-faire entre le monde académique et celui des entreprises. Mettez en valeur votre recherche, montrez ses effets positifs sur l'environnement économique et social et bénéficiez personnellement de moyens supplémentaires.

➔ Téléchargez le dossier d'inscription sur www.fieec.fr
Dépôt avant le 14/9 à 17h.

Les récompenses 2018

1 ^{er} Prix	10 000 €
2 ^{ème} Prix	7 500 €
3 ^{ème} Prix	5 000 €

A ne pas oublier

Les PME-ETI partenaires peuvent relever de tous les secteurs d'activité.

La recherche doit avoir concerné des technologies électriques, électroniques, numériques ou mécaniques.

Profil des candidatures

- 1 Être chercheur de la Recherche publique
- 2 Le résultat de la recherche doit avoir trouvé une application dans une PME-ETI
- 3 La recherche est effectuée dans les domaines de l'électricité, électronique, informatique ou mécanique
- 4 L'application de cette recherche doit contribuer à créer des emplois

Renseignements : FIEEC - Yoann KASSIANIDES
ykassianides@fieec.fr - 01 45 05 70 11
Association des Instituts Carnot - Jacques LARROUY
jacques.larrouy@aicarnot.fr

LES RENDEZ-VOUS CARNOT 2018
LE RENDEZ-VOUS DE LA R&D POUR LES ENTREPRISES
Rendez-vous de la R&D pour les entreprises

BIEN CHOISIR ET ACHETER DANS LE SECTEUR ÉLECTRONIQUE : RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT DE LA FILIÈRE



Le **2 octobre dernier**, au sein de l'Espace Hamelin, s'est tenue la conférence « *Bien choisir et acheter dans le secteur électronique* » organisée par la FIEEC et les syndicats de la branche électronique : ACSIEL, SNESE et SPDEI. A cette occasion, toute la filière (fournisseurs, acheteurs, distributeurs...) s'est réunie afin d'échanger sur les enjeux liés au marché de l'électronique : comment mieux appréhender les technologies proposées, prévoir l'évolution de la demande, maîtriser le fonctionnement des différents maillons de la chaîne ou encore moderniser la relation clients-fournisseurs....Autant de défis pour lesquels une stratégie d'action collective est indispensable. La clé de la réussite a été définie de manière unanime : la qualité des échanges tout au long de la chaîne de valeur.

« Une filière de l'électronique forte
c'est aussi une industrie forte ».

Thierry TINGAUD,
Vice-président branche électronique de la FIEEC



LA FIEEC REÇOIT BRUNE POIRSON, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

Le **8 novembre prochain**, dans le cadre des Déjeuners du Cercle des Décideurs, la FIEEC reçoit Brune POIRSON, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, en charge notamment des dossiers liés à la feuille de route économie circulaire. L'occasion pour la Fédération de renouveler ses engagements aux côtés du Gouvernement et de mettre en avant l'implication du secteur pour aller vers un nouveau modèle économique durable alliant objectifs économiques et défis écologiques.

Très active durant les périodes de consultations pour la rédaction de la FREC ainsi qu'au sein des groupes de travaux initiés par le Gouvernement, la FIEEC entend continuer le dialogue institué pour apporter aux pouvoirs publics son expérience et ses recommandations afin qu'aucun frein ne puisse compromettre la réalisation des objectifs ambitieux et résolument novateurs portés par la Feuille de Route. De leur côté, les entreprises ont besoin également du soutien de l'État pour lever les freins identifiés afin d'aller vers toujours plus de circularité.



Interview



Delphine GENY-STEPHANN
Secrétaire d'État auprès du ministre
de l'Économie et des Finances

Quelles sont vos priorités d'action au sein du Ministère de l'Économie et des Finances ?

Poursuivre le grand travail que nous avons entamé pour restaurer la compétitivité de notre pays, et tout particulièrement de notre industrie.

Les premiers jalons sont connus : les ordonnances travail ; la grande révolution fiscale votée dans le cadre du PLF pour 2018. Ce chantier va se poursuivre. Il y a bien sûr la réforme de la formation professionnelle, essentielle pour répondre au défi du chômage et au besoin de compétences de nos entreprises.

Mais la principale étape qui nous attend porte un nom : PACTE. Ce projet de loi a mobilisé toutes les équipes de mon ministère depuis l'automne. Ce sera la grande loi économique du quinquennat. Son ambition : permettre à nos entreprises de grandir plus rapidement, lever tous les freins à leur développement, favoriser l'émergence d'un tissu d'ETI puissantes et capables de se projeter à l'international. Ce sera plus de croissance et plus d'emplois pour les Français.

Avec PACTE, nous allons aussi donner un élan supplémentaire à notre politique pour l'innovation. C'est tout le sens de notre fonds de 10 milliards pour l'innovation de rupture, dont les intérêts permettront de financer le développement de technologies-clés pour notre avenir : stockage des énergies, intelligence artificielle, véhicules autonomes, etc.

Avec PACTE, nous allons aussi donner un élan supplémentaire à notre politique pour l'innovation.

Quelle est votre vision de la place de l'industrie au XXIème siècle, en particulier au regard des transitions énergétique et numérique en cours ?

L'industrie sera au cœur des transformations du XXIème siècle. Si l'on considère uniquement les transitions écologique et numérique, éminemment structurantes pour notre société et notre économie, l'industrie a la caractéristique singulière d'être tout à la fois moteur de ces transitions et l'un des principaux secteurs bénéficiaires.

Moteur de ces transitions car c'est l'industrie, en particulier électrotechnologique, qui fournira les technologies et composants nous permettant de développer les énergies renouvelables, les réseaux intelligents ou encore les systèmes de communication, de stockage de données ou les objets connectés, indispensables à la révolution numérique.

Il est crucial, face à l'urgence climatique et écologique, que les industriels transforment profondément leurs modes de conception et de production pour s'inscrire dans une économie circulaire. Il en est de même de la transformation numérique qui apporte des gains de flexibilité, de personnalisation des produits et de productivité.

Pour ces raisons, notre pays doit porter une politique industrielle volontariste, y compris au niveau européen. Notre industrie dispose d'atouts certains (des groupes leaders mondiaux, des centres de recherche d'excellence, des formations de haut niveau). Il faut lancer une dynamique qui fasse émerger des chaînes de valeurs européennes très solides avec une vision stratégique de long terme.

L'industrie a la caractéristique singulière d'être tout à la fois moteur de ces transitions et l'un des principaux secteurs bénéficiaires.

Qu'attendez-vous d'une Fédération telle que la FIEEC qui rassemble les industries électrotechnologiques, fers de lance de cette révolution?

La FIEEC est pour le Ministère de l'Économie et des Finances un interlocuteur actif et constructif pour mener à bien les chantiers que je viens d'évoquer.

Je compte en particulier sur les acteurs de la FIEEC pour appuyer la diffusion de l'industrie du futur qui, en offrant de nouvelles façons de produire, contribuera à la renaissance de notre industrie. Le potentiel économique associé à cette transformation est en outre considérable.

Les membres de la FIEEC doivent aussi se saisir des mutations profondes qu'implique le numérique sur leur stratégie, leurs moyens de produire, leurs moyens de vendre, leur business model et les moyens de collaborer au sein de leur filière. C'est dans ce sens que nous avons créé le Comité stratégique de la filière « industrie électronique », dans lequel la FIEEC est très engagée. Le plan Nano2022 sera en particulier porté par ce CSF : il constitue une démarche structurante à l'échelle européenne, qui permettra des développements technologiques jusqu'à la phase de pré-industrialisation, pour des applications dans l'automobile, l'Intelligence Artificielle embarquée, les objets connectés, l'aérospatial et la défense. La France mobilise un soutien annoncé par le Président de la République à hauteur de 800 M€, qui génèrera un investissement total de 5 mds€.

Je suis enfin attachée à ce que la FIEEC et l'ensemble de ses membres puissent contribuer aux grands chantiers transformants pour notre société et notre économie engagés par le Gouvernement : feuille de route économie circulaire, développement de la silver économie...



«Je compte en particulier sur les acteurs de la FIEEC pour appuyer la diffusion de l'industrie du futur qui, en offrant de nouvelles façons de produire, contribuera à la renaissance de notre industrie. Le potentiel économique associé à cette transformation est en outre considérable.»



Actualités des services & équipes

Projet de loi «Relations commerciales» : finalisation du texte



La Commission Mixte Paritaire qui s'est tenue cet été n'ayant pas permis de trouver un accord sur le texte, le projet de loi a donc été transmis à l'Assemblée nationale pour une nouvelle lecture.

Dans ce contexte, la FIEEC a été à l'initiative d'une action commune (6 Fédérations) afin de sensibiliser les pouvoirs publics sur la disposition visant à modifier les dates d'envoi des conditions générales de ventes et de signature des conventions, introduite à l'article 10 du projet de loi. La disposition a néanmoins été maintenue. Après avoir été examiné les 25 et 26 septembre derniers au Sénat, le texte est en phase de finalisation.

Pour mémoire, des ordonnances devront ensuite être prises dans un délai de 9 mois à compter de la publication de la loi. Elles viendront préciser de manière concrète les modifications apportées au Code de commerce (Titre IV du Livre IV). Notre Fédération reste donc particulièrement mobilisée pour les consultations à venir dans ce cadre.

Garantie légale et pièces détachées : audition de la FIEEC

Notre Fédération a été auditionnée par Thierry LIBAERT, Conseiller au Conseil Economique et Social Européen, le 14 septembre dernier, afin de partager sa position et ses points de vigilances notamment sur ces questions. La FIEEC a, par ailleurs, activement contribué à la position MEDEF en la matière publiée récemment.



13/10/2018

Journée d'information de la CNIL sur le RGPD à destination des DPO



18/10/2018 ET 19/10/2018

Réunion du *Legal Working Group* d'ORGALIME à Luzern (Suisse)

PROCHAINEMENT

Matinale sur la fabrication additive (impression 3D)

DERNIER TRIMESTRE 2018

Nouvelle mise en page et mise à jour des fiches juridiques FIEEC (3 tomes)

Le CNC a publié son rapport sur l'amélioration et l'efficacité des procédures de retrait-rappel



La FIEEC a participé à la consultation de la CNIL «la biométrie sur le lieu de travail»

Représentants d'intérêts



Report au 1^{er} juillet 2021 de l'extension du champ des personnes publiques vis-à-vis desquelles les actions d'influence doivent être déclarées au registre de la HATVP (initialement prévue au 1^{er} juillet 2018).

Garantie décennale

Le champ d'application de la garantie décennale, jusqu'alors réservée aux constructeurs d'un ouvrage, semble désormais s'étendre à certains équipements dont le dysfonctionnement pourrait rendre la construction impropre à sa destination. Certains de ses adhérents pouvant être impactés, la FIEEC souhaite se réunir pour étudier la question.

[En savoir plus](#)



A RETENIR

L' AFA MET EN LIGNE UNE CHARTE D'APPUI

Dans le prolongement de son processus de renforcement du dispositif anticorruption français, l'AFA a récemment mis en ligne une charte d'appui aux acteurs économiques qui répond à la diversité des besoins en déclinant 3 niveaux d'accompagnement.

[Plus d'informations](#)

Mise en place, au sein de l'AFNOR, d'un groupe de coordination « Transformation numérique pour l'industrie du futur »



Pour favoriser l'acquisition d'une vision globale de la thématique Industrie du Futur, être en mesure de définir les orientations générales et assurer la coordination des travaux, ce groupe aura pour tâche de :

- décloisonner les travaux normatifs sur la numérisation de l'industrie ;
- coordonner les réflexions transversales à plusieurs instances de normalisation ;
- partager les informations sur la thématique de l'industrie du futur au sein des commissions de normalisation.

Nouveau modèle de la normalisation électrotechnique



Le nouveau modèle de la normalisation électrotechnique a été validé lors de l'Assemblée générale de l'AFNOR, en juin 2018.

Ce nouveau modèle repose notamment sur l'identification du Comité électrotechnique français (CEF) au sein de l'AFNOR et la mise en place d'un comité rattaché au Conseil d'Administration de l'AFNOR : le Comité du CEF, qui aura pour mission :

- d'approuver le projet de budget annuel de la normalisation électrotechnique ;
- d'établir les orientations stratégiques à moyen - long terme et de valider les priorités de travail annuelles ;
- de proposer au Comité de Pilotage et de Coordination de la Normalisation (CCPN) les nominations ou candidatures aux postes de gouvernance de l'IEC et du CENELEC.

La FIEEC sera représentée dans ce Comité, dans le collège « constructeurs ».

27/09/2018

Demi-journée d'information sur le *Smart Manufacturing* organisée par l'AFNOR et la FIEEC

05/10/2018

Groupe de travail « Surveillance du Marché »

10 ET 11 OCTOBRE 2018

Bureau technique du CENELEC à Toulouse

18/10/2018

Conseil stratégique du LNE



Orientations du Comité stratégique Électrotechnologies

La FIEEC apporte une contribution forte à l'élaboration des orientations du Comité stratégique Électrotechnologies. Ces orientations se positionnent en regard des thématiques identifiées comme majeures au sein du Système Français de Normalisation. Dans ce contexte, l'action de la FIEEC en matière de normalisation s'inscrit de plus en plus dans des projets globaux (transition énergétique, économie numérique, usine du futur, économie circulaire, etc.) impliquant d'autres acteurs avec lesquels il convient de mettre en place des synergies tout en valorisant l'apport significatif des électrotechnologies à ces projets.



A RETENIR

CFPT



Dominique BECK (HAGER) quitte la Présidence de la Commission et prend sa retraite.

Il sera remplacé comme Président de la CFPT par Emmanuel PETIT (LEGRAND)

Interview du mois



PHILIPPE TAILHADES
DIRECTEUR MARKETING TECHNIQUE
GIMÉLEC

NORMALISATION

LE VEHICULE ÉLECTRIQUE : ORIENTATIONS

Le véhicule électrique se développe dans tous les marchés mondiaux et en France en particulier avec environ **2 millions de véhicules électriques en 2023**.

Si la charge conductive en mode statique se vulgarise et offre une certaine maturité, la charge conductive dynamique fait une percée dans le cadre des bus et du transport routier. De même, la charge inductive se profile aujourd'hui et ouvre des horizons prometteurs.

Les grands axes de réflexion et d'action portent dès aujourd'hui sur :

- la charge haute puissance offrant un temps de charge raccourci et une meilleure autonomie ;
- les interactions avec le réseau (charge et décharge intelligentes), les services et l'harmonisation des standards de communication ;
- le véhicule autonome ;

et de façon plus générale, la prise en compte des infrastructures de recharge électrique dans le paysage énergétique avec en perspective, notamment, leur intégration au niveau local dans la gestion énergétique du bâtiment, du quartier, du campus...

2 millions
de véhicules
électriques en 2023



Le sujet de la mobilité électrique nécessite donc déjà d'appréhender plus largement les problématiques VE liées, pour prendre en considération les développements issus de nouveaux usages à venir (production et distribution d'énergie au niveau local, stockage, moyens de communication...).

Ceci nécessite une approche systémique de l'ensemble des périmètres couverts par la mobilité électrique dans les différentes instances de normalisation.

Pour rappel : déjà prévu par le PJJ PACTE actuellement étudié par le Parlement, le développement des expérimentations du véhicule autonome et électrique devrait s'intensifier avec la loi dite LOM (orientation des mobilités) annoncée par le Gouvernement à la suite des Assises de la mobilité qui se sont tenues à la fin de l'année 2017.

Interview du mois



SOPHIE MAGAUD
DIRECTRICE JURIDIQUE
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION JURIDIQUE FIEEC
GROUPE ATLANTIC - UNICLIMA

JURIDIQUE

SUITE À VOTRE NOMINATION À LA PRÉSIDENTENCE DE LA COMMISSION JURIDIQUE, QU'ATTENDEZ-VOUS DE CETTE INSTANCE DE TRAVAIL ?

La Commission est un outil précieux de consultation et d'échanges qui permet de mettre en exergue les besoins des syndicats et des entreprises adhérentes. Il est donc important de toujours être à leur écoute afin d'adapter le contenu des réunions aux personnes présentes et aux enjeux d'actualité. Pour ce faire, la Commission veille à identifier le plus en amont possible les évolutions juridiques susceptibles d'impacter nos professions et à solliciter ses membres sur un maximum de thématiques pertinentes pour le secteur, telles que la garantie légale et les pièces détachées, la mise en œuvre du RGPD, ou encore les obligations liées à la loi « SAPIN 2 », etc.

Il serait, par ailleurs, intéressant de faire du benchmark Europe/International pour alimenter la réflexion au niveau français à chaque fois que les membres de la Commission le jugeront utile.

QUELLES ORIENTATIONS SERONT DÉVELOPPÉES DURANT CE MANDAT ?

Suite à l'affaire « Lactalis » et le groupe de travail créé en conséquence par le CNC sur l'amélioration et l'efficacité des procédures de retraits-rappels, il nous semble intéressant que la Fédération puisse proposer à ses adhérents un guide pratique sur le sujet afin de rappeler les principaux points de vigilance et de mettre en valeur les bonnes pratiques du secteur.

Pour le dernier trimestre de l'année, la Fédération souhaite organiser une matinée-débat sur la fabrication additive (impression 3D) afin d'anticiper les conséquences juridiques soulevées par cette nouvelle technologie de pointe et de favoriser son développement au sein de nos industries.

Enfin, un nouvel évènement sur le sujet de la protection des données personnelles devrait venir dresser un premier bilan de l'adoption et de la mise en œuvre pratique du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

De manière générale, la Commission s'intéresse à toutes les problématiques soulevées par ses participants, comme par exemple dernièrement le sujet de la garantie décennale dont la jurisprudence récente semble évoluer.

QUELS SONT LES SUJETS D'ACTUALITÉ QUI MÉRITENT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE DE LA FÉDÉRATION ?

La déclinaison législative et réglementaire de la Feuille de Route Economie Circulaire (FREC) sera une des grandes priorités de la Fédération qui a activement participé au comité de pilotage et qui est explicitement visée par plusieurs mesures clés telles que l'amélioration de l'affichage des pièces détachées.

Le sujet des relations commerciales est également d'actualité puisque la Fédération s'est fortement mobilisée, ainsi que sa Commission juridique, tout au long des débats parlementaires sur le projet de loi « Relations commerciales » afin de veiller à la préservation de l'équilibre des relations entre fournisseurs et distributeurs. A cet égard, la Fédération s'entretiendra avec les pouvoirs publics lors des consultations publiques à venir.

Nous suivons également l'actualité jurisprudentielle en matière de droit de la distribution et plus particulièrement l'articulation entre le régime de la distribution sélective et celui de la vente en ligne par le biais des marketplaces (arrêt « Coty » rendu par la CJUE le 6 décembre 2017, et son application française dans l'affaire « Caudalie » [CA PARIS, 13 juillet 2018]).

BREXIT : se préparer au «No deal»...



“ *Aucun accord serait mieux qu'un accord de type Canada* ” : cette déclaration de Theresa MAY le 25 septembre balaie les espoirs de ceux qui, comme nous, espèrent un accord cet automne entre l'UE et le Royaume-Uni sur les futures relations. Il est vrai que nous avons émis de fortes réserves sur le Livre Blanc de Mme MAY (juillet) dont “ l'arrangement douanier ” est une usine à gaz pour nos entreprises. On est désormais dans l'impasse. En absence d'accord, les entreprises doivent se préparer à appliquer les règles de l'OMC dès le **1^{er} avril 2019**. Cela signifie aussi de faire des déclarations d'exportation, de modifier son IT douanière et voir les délais d'expédition se rallonger. Un calvaire pour les PME qui ne font que du commerce intracommunautaire. La position FIEEC sur le Brexit va être modifiée afin d'intégrer ce scénario du pire. Par ailleurs, la Commission internationale de la FIEEC a reçu la DG Trésor le 9 octobre dernier pour un échange sur ce sujet notamment.

Loi de blocage et Iran

Pour contrer les sanctions américaines visant l'Iran, l'UE a modifié un règlement de 1996 portant sur la protection contre les effets de l'application extraterritoriale d'une législation adoptée par un pays tiers. Cette loi de blocage permet de protéger les entreprises exerçant des activités licites en Iran.

[En savoir plus](#)



Relations UE - Etats-Unis : un nouveau départ ?

Le 25 juillet, un “ accord ” TRUMP/JUNCKER a été passé reposant notamment sur une libéralisation totale des produits industriels, à l'exception du secteur automobile, et sur l'idée d'un monde sans subventions. Les 2 parties se donnent 4 mois pour mettre tout sur la table. La FIEEC fera connaître sa position.



14/11/2018

Colloque Collin de Sussy sur « *Les conséquences douanières du BREXIT* »



13/12/2018

Réunion de la Commission Internationale de la FIEEC

01/02/2019

Colloque SIEPS/FIEEC sur « *La compliance dans tous ses Etats* »

La FIEEC au comité de suivi de politique commerciale du Quai d'Orsay

La guerre commerciale était au cœur des échanges avec le secrétaire d'État Jean-Baptiste LEMOYNE le 24 septembre dernier. L'occasion de rappeler l'impact indirect sur notre industrie des mesures américaines vis-à-vis de la Chine ou de la Turquie. La réforme de l'OMC était aussi au centre des préoccupations



Accord UE Canada (CETA), 1^{er} anniversaire

Cela fait un an que le CETA est entré en vigueur provisoirement. N'en déplaise aux détracteurs, c'est bien l'Europe qui a vu ses exportations augmentées de 7 % entre septembre 2017 et juillet 2018. Dans le même temps, les importations canadiennes ont chuté de 3 %. Certains secteurs s'en sortent particulièrement bien. Ainsi, les exportations de l'UE vers le Canada de machines et d'appareils mécaniques sont en hausse de plus de 8%.



[En savoir plus](#)

A RETENIR

VÉRIFICATION DE L'ORIGINE

Une position commune UIC-FIEEC a été transmise aux autorités françaises condamnant les nouvelles règles de vérification proposées par la CE dans plusieurs accords commerciaux contraignant les exportateurs à divulguer des données sensibles pour bénéficier de l'origine préférentielle : processus de fabrication, valeur des matières premières, etc..



Pour recevoir cette position : pperrochon@fieec.fr

Économie Circulaire : bilan 3 mois après la publication de la feuille de route

Le 26 juillet dernier, la FIEEC a participé au Comité de Pilotage de la Feuille de route pour l'Économie Circulaire réuni par la Secrétaire d'État, Brune POIRSON, afin de faire un bilan sur l'avancement des travaux suite à la publication de la FREC en avril dernier et d'échanger sur les prochaines étapes.

Si 80 % des mesures sont en cours de déploiement, Brune POIRSON a malgré tout précisé qu'il restait encore beaucoup à faire pour parvenir aux objectifs fixés par le Président de la République.



Cette réunion a permis également de faire le point sur les nombreux GT mis en place afin d'approfondir des mesures telles que

la réparabilité, la reprise des déchets du bâtiments, les emballages professionnels ou les engagements volontaires plastiques... Autant de sujets prioritaires pour la FIEEC, membre de ces groupes. Enfin, un calendrier de déploiement des mesures réglementaires a été annoncé par les pouvoirs publics, à travers 3 textes : un décret (fin 2018), le projet de loi de finances 2019, et une loi Économie Circulaire annoncée pour le 1^{er} semestre 2019 dans laquelle seraient également transposés les textes du Paquet Déchets récemment adoptés par l'Union Européenne.

[En savoir plus](#)

acwedrychowska@fieec.fr

FREC mesure 10 : travaux sur l'affichage de la réparabilité des équipements

Quatre groupes de travail vont se réunir d'ici à fin 2018 pour tenter de définir un affichage de la réparabilité des lave-linges, des ordinateurs portables, des smartphones et des tondeuses. Notre profession y apporte son expertise et veille en particulier à la cohérence avec les initiatives européennes.

Adoption de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

La loi ELAN a été adoptée par le Parlement le 19 septembre dernier. Cette loi apporte des réponses ambitieuses, concrètes et novatrices concernant la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires, le carnet numérique du logement, la qualité de l'air intérieur et l'évolutivité des bâtiments.

[En savoir plus](#)



15/10/2018

Réunion
du GT
Substances



[Publication](#) par la Commission européenne d'un Rapport sur la mise en œuvre des directives déchets dans les États membres

Remise du [rapport](#) de la Mission LAMBERT-BOULARD sur l'évaluation et l'allègement des normes applicables aux collectivités

Publication d'une [note de l'OPECST](#) sur la rénovation énergétique des bâtiments



Reporting climat : publication d'un cadre opérationnel commun entreprises et investisseurs

Après plusieurs mois de concertation, le MEDEF, la Fédération Française des Assureurs (FFA) et l'Association Française de la Gestion financière (AFG) ont publié un cadre de reporting commun sur les enjeux climatiques, afin de mieux en intégrer les risques et opportunités pour chacun des acteurs.

[En savoir plus](#)



REACH : bilan 3 mois après la fin de la dernière période d'enregistrement

Le 31 mai 2018 a marqué la fin de la période transitoire pour l'application du règlement REACH. Les substances chimiques importées ou fabriquées sur le territoire (à raison d'une tonne par an) ont du être enregistrées avant cette date. Bien que la plupart des substances aient été enregistrées, les utilisateurs en aval pourront être confrontés à des substitutions, par leurs fournisseurs, des substances pour lesquelles un numéro d'enregistrement n'a pas été transmis à la première livraison.

[En savoir plus](#)



A RETENIR

DEEE : ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'OPEN SCOPE



Depuis le 15 août 2018, le champ d'application de la directive DEEE s'est ouvert et concerne tous les équipements électriques et électroniques, sauf exclusions explicites. De nouvelles catégories de produits ont été inscrites par les pouvoirs publics dans les cahiers des charges DEEE professionnels et les agréments des éco-organismes revus en conséquence.

En savoir plus : Catégorie 12 / Appareillage Professionnel d'Installation pour Réseau Electrique BT et Réseau de Communication => Agrément ESR
Catégorie 13 / Equipements de Production, Conversion et Stockage d'Energie Electrique BT Professionnels => Agrément ESR
Catégorie 14 / Cartouches professionnelles => Agréments Screlec et Ecologic

ORGALIME au cœur des débats européens à venir en 2019



ORGALIME

Dans le cadre de la préparation des élections européennes qui se tiendront en **mai 2019** et du renouvellement de la Commission européenne à l'**automne 2019**, ORGALIME prépare un document de vision pour 2030. Ce dernier a vocation à contribuer aux réflexions pour l'établissement du prochain programme de travail des institutions européennes pour la période 2019-2024. Les propositions d'ORGALIME s'articuleront autour de la transformation numérique des industries, des enjeux de compétitivité et des réponses aux besoins sociétaux. La FIEEC a fortement contribué à l'identification des priorités pour nos industries. Le rapport d'ORGALIME devrait faire l'objet d'une publication **fin novembre** prochain.

Le projet de règlement e-Privacy

A l'issue de l'adoption par le Parlement européen fin 2017 de son rapport, le Conseil a poursuivi à l'occasion d'un *working party* le 27/09/2018 l'examen du projet de règlement européen sur la protection de la vie privée dans les communications électroniques, que la FIEEC suit avec une grande attention.



Thierry TINGAUD représente la FIEEC sur la R&D au Parlement européen

Thierry TINGAUD, Président de STMICROELECTRONICS France, est intervenu le 26/09/2018 en tant que Vice-président de la FIEEC à l'occasion d'une table ronde organisée par ORGALIME et EFM sur le futur cadre financier pluriannuel de l'UE, notamment le futur programme européen de R&D&I Horizon Europe.



18/10/2018

Conseil européen



13 ET 14/11/2018

Assemblée Générale d'ORGALIME à Bruxelles

14/11/2018

CEEI d'ORGALIME

Le Parlement européen votera sur le programme de R&D Horizon Europe le 21/10/2018

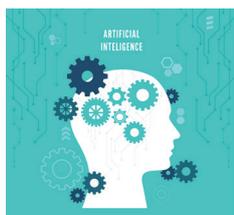


Le Cybersecurity Act poursuit son examen au niveau européen

Le Parlement européen a confirmé début septembre le mandat donné à Madame NIEBLER pour engager les négociations interinstitutionnelles sur ce texte, qui ont débuté le 13/09/2018 et se sont poursuivies le 01/10/2018. Le texte pourrait faire l'objet d'un accord final au début du mois de décembre.



La Commission poursuit ses travaux sur l'intelligence artificielle



A l'issue de la présentation de sa communication sur l'intelligence artificielle le 25/04/2018, la Commission européenne a lancé dans le cadre de son groupe de haut niveau plusieurs groupes de travail portant sur les règles en matière d'éthique, l'établissement de recommandations de politiques publiques et la définition de l'IA. ORGALIME participe à ces travaux pour représenter nos industries.



A RETENIR

PROGRAMME EUROPE NUMÉRIQUE

A l'issue de sa présentation par la Commission européenne le 06/06/2018, le projet de règlement portant programme pour une Europe Numérique 2021-2027 (proposition de budget de 9,2 Mds d'euros) a fait l'objet d'un rapport de la Commission ITRE du Parlement européen le 13/07/2018. Une orientation de politique générale pourrait être trouvée au Conseil d'ici le 04/12/2018.

[En savoir plus](#)

Lancement des États Généraux des nouvelles régulations numériques



Les États Généraux des nouvelles régulations numériques ont été lancés en juillet 2018 par Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'État chargé du Numérique, avec pour objectif d'imaginer et de proposer de nouvelles régulations adaptées aux transformations numériques de la société, à la fois au niveau français et européen. Dans ce contexte, le Conseil National du Numérique (Cnnum) a ouvert un forum contributif en ligne afin que les acteurs concernés puissent participer au débat. La consultation, ouverte jusqu'au **25 octobre 2018**, s'organise autour de 8 thèmes : contenus illicites et fausses informations, adaptation du droit de la concurrence, régulation des relations entre acteurs, soutien à l'économie collaborative, partage des données, travailleurs des plateformes, économie de l'attention et protection des personnes.

[En savoir plus](#)

La FIEEC, partenaire du CES Unveiled 2018 à Paris

La 6^{ème} édition du CES Unveiled de Paris s'est tenue le 3 octobre dernier à la Porte de Versailles en parallèle du Mondial de l'Automobile et du salon Mondial Tech. Les conférences ont porté notamment sur l'IA, la mobilité, la sécurité, l'innovation et les tendances à venir du CES 2019 de Las Vegas.

[En savoir plus](#)



Le Medef International en soutien du savoir-faire français en cybersécurité



La *task force* Numérique du MEDEF International a organisé, en partenariat avec la FIEEC, une conférence intitulée "*confiance et souveraineté numérique: exporter l'excellence française*"

qui s'est tenue le 27 septembre dernier, en présence notamment de Guillaume POUPARD, Directeur Général de l'ANSSI.

17/10/2018 (10H)

Commission Numérique de la FIEEC



19/10/2018

GT Numérisation et politique industrielle d'ORGALIME à Bruxelles

09/11/2018 (MATIN)

Assemblée plénière d'Objectif fibre

12/11/2018 (16H)

Colloque Objectif fibre sur les services généraux



Le Gouvernement lancera une [initiative en faveur de la transformation numérique](#) des TPE/PME le 15/10/2018

Transposition de la Directive NIS

L'arrêté fixant les règles de sécurité et leurs délais de mise en œuvre a été publié au Journal officiel du 29/09/2018. Il est pris en application du décret n° 2018-834 et fixe les règles de sécurité que les OSE doivent appliquer aux réseaux et systèmes d'information à compter du 01/10/2018.



[En savoir plus](#)

Le nouveau Guide pratique d'Objectif fibre présenté le 12 novembre prochain

Le fascicule Objectif fibre " *Raccordement des services généraux à un réseau en fibre optique mutualisé dans les constructions neuves* " sera publié le **12 novembre 2018** à l'occasion d'un événement qui se tiendra à l'Espace Hamelin à partir de 16h00. Il réunira notamment des représentants de plateformes, la CDC-Habitat, la Fédération des promoteurs immobiliers et se tiendra en présence de l'Agence du Numérique et de l'ARCEP qui interviendront à cette occasion.



[Cliquez-ici](#) pour vous inscrire à l'événement

A RETENIR

EDEC FIBRE OPTIQUE



La FIEEC et Objectif fibre apportent leur plein soutien dans la réalisation du plan de communication de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) Fibre optique. Plusieurs outils majeurs sont en cours d'élaboration (nouveau site Internet, fiches métiers, kit événement...) qui devraient faire l'objet d'un événement de présentation dans les prochains mois.

Lancement de la Commission Formation FIEEC

Soucieuse d'assurer que l'offre de formation réponde bien aux besoins de ses adhérents et dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle dès janvier 2019, la FIEEC crée une Commission Formation qui se réunira la première fois le **19 octobre 2018**. Cette Commission aura pour objectif d'identifier les priorités en termes de formation afin que la FIEEC porte ces priorités dans les différentes instances des ministères et branches professionnelles. La première réunion portera sur l'identification du périmètre certification ainsi que l'impact de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* sur ce périmètre. Ce sera également l'occasion de faire le point sur les différents travaux en cours sur l'offre de formation : rénovation de diplômes, certification référent énergie, certifications maison connectée (installation et vente) portés par la FIEEC.



Charte Qualité FIEEC

Les centres de formation labellisés Charte Qualité FIEEC se sont réunis les 18 et 19 juillet derniers sur le site de LEGRAND dans le cadre de son audit. Ces 2 journées ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques pédagogiques et plus particulièrement sur le *digital learning*.



19/10/2018

Commission formation FIEEC



09/11/2018

Plénière Objectif Fibre

EDEC Fibre Optique

En accord avec l'État, les signataires de l'EDEC ont adressé une demande de prolongation de l'EDEC afin de le porter **jusqu'au 31 décembre 2019**. Après avoir élaboré les fiches métiers, les membres travaillent sur l'identification de passerelles de mobilités ainsi que sur les certifications associées.



Certification référent Energie

Le projet de référentiel de certification élaboré par la FIEEC en collaboration avec l'UIMM fait l'objet d'une validation par les industriels. Cette certification fera ensuite l'objet d'une demande de recensement à l'inventaire de la CNCP.



Objectif Fibre : Groupe de travail Formation



Dans le cadre du référencement des centres de formation, les auditions du 11 juin 2018 ont permis de porter à 42 le nombre de centres de formation labellisés Objectif Fibre. De plus, le 26 juin dernier, la rencontre avec les organismes de formation labellisés Objectif Fibre, fut l'occasion pour Orange de présenter des pratiques innovantes en termes de pédagogie. La prochaine audition de référencement des organismes de formation aura lieu le **27 novembre 2018**.



CERTIFICATION CLÉA NUMÉRIQUE

Par application du décret n°2018-779 du 10 septembre 2018, le socle de connaissances et de compétences professionnelles numériques validé par le Comité Paritaire Interprofessionnel Nationale de l'Emploi et de la Formation inscrit, de droit, la certification à l'inventaire de la CNCP. Une expérimentation est en cours durant le mois d'octobre.

Syndicats membres



Membres associés

